

TOUR OCCITANIE... NON MERCI !

Le ***gig-dantesque***
projet d'une
tour disproportionnée
va être imposé
aux Toulousains-es
à la gare Matabiau



Ce projet conduirait à :

- ***défigurer*** les quartiers environnants
- ***dénaturer*** leur équilibre social
- ***mépriser*** l'écologie par des dépenses énergétiques hors normes
- ***sursaturer*** les moyens de transport d'un centre-ville engorgé
- ***dépenser*** l'argent public au bénéfice du promoteur (voir au verso)

Pour lutter contre l'obtention du permis de construire,
soutenez et faites soutenir l'association

Non au Gratte Ciel de Toulouse
et la procédure juridique engagée !



Adhérez à l'association sur helloasso.com

Non au gratte-ciel de Toulouse
Collectif pour un urbanisme citoyen • Association loi 1901

<https://nonaugratteciel.wordpress.com>

Facebook : Non au Gratte Ciel de Toulouse

Contact : nonaugrattecieldetoulouse@laposte.net

Tél. 07 81 80 44 78



Non au gratte-ciel de Toulouse - Collectif pour un urbanisme citoyen est une association loi 1901 qui s'oppose au projet de construction de la Tour Occitanie et demande que ce projet soit soumis à l'avis des Toulousaines et Toulousains aux élections municipales de mars 2020.

UN CADEAU DE PLUSIEURS MILLIONS D'EUROS

En faisant voter une modification du Plan Local d'Urbanisme, la mairie permet au promoteur immobilier d'éviter la construction d'une trentaine de logements sociaux, de réduire le stationnement des vélos, et d'échapper à l'application des normes environnementales de construction relatives aux « bâtiments à énergie positive », obligatoires à partir de 2020.

Bonjour aux millions d'euros offerts à la Compagnie de Phalsbourg par la mairie, qui ne veut ni des classes moyennes, ni des pauvres, dans ce projet de gratte-ciel irrespectueux des normes européennes environnementales !

Avec le DAL 31 et les « Amis de la Terre », nous avons engagé une procédure juridique contre cette modification scandaleuse.

LES CONTRIBUABLES DEVRONT PAYER

La mairie prétend que ce projet ne coûtera rien aux Toulousains, mais nous devons déboursier des dizaines de millions d'euros pendant des années :

- pour les travaux et aménagements (surface et réseaux) nécessaires au projet
- pour les surcoûts liés au renforcement des tunnels du métro qui passent sous le gratte-ciel (ligne A existante et futures installations de la 3^{ème} ligne)
- pour les investissements et la maintenance de la sécurité (matériels et personnels spécifiques de lutte contre l'incendie et de sûreté)
- pour l'entretien des arbustes en pot au bout de la dixième année du contrat... Les contribuables devront mettre la main à la poche pour dépoter et remplacer à grands frais ces arbustes en croissance car ce ne sont pas des bonsaïs !

De plus, en cas d'échec commercial, qui devra prendre en charge les dizaines de millions d'euros de coûts correspondants ?...

Citoyennes, citoyens, Exprimez-vous !

**Signez la pétition
sur change.org**

**Faites un don
sur helloasso.com**



Tour Occitanie Non merci !

<https://nonaugratteciel.wordpress.com>

Facebook : Non au Gratte Ciel de Toulouse

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins - 09/2018

